



Monsieur le Président
Fédération de l'Aveyron de Pêche et de
Protection du Milieu Aquatique
Moulin de la Gascarie

12000 RODEZ

Paris, le 7 novembre 2012



Monsieur le Président,

Le Comité National de Labellisation des Parcours de Pêche, réuni le 2 Octobre 2012 à Paris, après examen de votre demande, a décidé d'attribuer au site de pêche

« Les Pelies »

situé sur la commune de Grand Vabre dans le département de l'Aveyron,

le label « Parcours Famille »

Nous vous adressons nos félicitations pour le travail accompli dans le cadre de la promotion et du développement du loisir pêche.

Cette qualification prend effet ce jour. Sa durée de validité est celle des baux de pêche de l'Etat et des mandats associatifs à l'issue de laquelle elle pourra être reconduite à votre demande.

Vous souhaitant le meilleur succès dans vos actions de développement, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,

Claude ROUSTAN

Le Responsable du Comité de Labellisation,

Jacques FOUCHIER